

CONCOURS ENTREPRENEURIAL ÉLAN CAE DRUMMOND

Ce concours entrepreneurial, organisé par la Jeune Chambre de Drummond, s'adresse aux propriétaires d'entreprise de la MRC de Drummond. Il est possible, sous certaines conditions, de soumettre sa candidature dans l'un des 3 volets principaux. L'ensemble des 12 finalistes retenus seront également candidats à la bourse coup de coeur du public :

LES BOURSES

BOURSE ÉLAN CAE DRUMMOND



(2 employés +) : 20 000\$
en argent et en services
6 finalistes

BOURSE MICRO-ENTREPRISE



(moins de 2 employés) :
10 000\$ en argent et en services
3 finalistes

BOURSE STARTUP < 2 ANS



5 000\$ en argent et en services
3 finalistes

BOURSE COUP DE COEUR



3 000\$ en argent et en services
12 finalistes

MISSION ET OBJECTIF

Par la force de son réseau, la Jeune Chambre de Drummond désire souligner et récompenser les meilleures initiatives des jeunes entrepreneurs de la région. Ainsi, le concours a pour objectifs de contribuer à la réalisation des projets des membres et d'octroyer à ces derniers une visibilité auprès de la communauté de la MRC Drummond. C'est plus de 35 000\$ en prix qui seront remis.

JE M'INSCRIS !



RÈGLEMENTS

1. Le candidat doit remettre son formulaire d'inscription dûment complété, signé et accompagné de tous les documents requis. Il devra également être membre au moment de la retenue de sa candidature, si elle est retenue. Les candidatures seront acceptées jusqu'au **16 janvier à 16:00**.
2. Le 1er janvier 2022, le candidat doit avoir atteint l'âge de la majorité, mais doit être âgé d'au plus 40 ans (être né entre le 2 janvier 1981 et le 1er janvier 2004, inclusivement).
3. Exploiter une entreprise et être propriétaire de celle-ci, en partie ou en totalité. Cette entreprise doit être en activité depuis plus de 6 mois au 1er janvier 2022. L'entreprise peut notamment être une société par actions, une entreprise individuelle, une société en nom collectif ou un organisme (OSBL ou Coop). Dans le cas d'une entreprise individuelle, si celle-ci n'est pas immatriculée au Registraire des entreprises du Québec, l'entrepreneur doit démontrer autrement que l'entreprise est en activité depuis plus de 3 mois au 1^{er} janvier 2022.
4. L'entreprise doit être exploitée sur le territoire de la MRC de Drummond et avoir son domicile sur ce même territoire.
5. À la date du dépôt de son formulaire d'inscription dûment complété, le candidat doit détenir un contrôle de fait ou de droit sur l'entreprise qu'il exploite. C'est-à-dire qu'un entrepreneur qui ne détient pas un contrôle de droit sur son entreprise, soit qu'il ne détient pas 50%+1 des droits de vote des actionnaires, doit démontrer, à la satisfaction du comité de présélection, qu'il exerce, dans les faits, un contrôle important sur l'entreprise. Dans le cas d'un organisme, le conseil d'administration est réputé avoir le pouvoir, c'est donc eux qui doivent poser leur candidature et répondre par le fait même aux critères.
6. **Pour la bourse startup moins de 2 ans**, cette entreprise doit être en activité depuis moins de 2 ans au 1^{er} janvier 2022. L'entreprise peut notamment être une société par actions, une entreprise individuelle, une société en nom collectif ou un organisme (OSBL ou Coop) : **3 finalistes**.
7. **Pour la bourse micro-entreprise/flexi preneur (moins de 2 employé)**, cette entreprise doit être en activité depuis plus de 2 ans au 1er janvier 2022. L'entreprise peut notamment être une société par actions, une entreprise individuelle (travailleur autonome), ou une société en nom collectif. "Elle doit avoir un maximum de 2 employés à temps plein, ou un cumulatif hebdomadaire maximum de 70H de salaire à payer : **3 finalistes**.
8. **Pour la bourse ÉLAN CAE Drummond (2 employés +)**, cette entreprise doit être en activité depuis plus de 2 ans au 1er janvier 2022. L'entreprise peut notamment être une société par actions, une entreprise individuelle, une société en nom collectif ou un organisme (OSBL ou Coop). Elle doit avoir à l'embauche un minimum de 2 personnes à temps plein (ou un cumulatif de 70h/ semaine de travail) : **6 finalistes**.
9. Une entreprise gagnante d'une édition précédente du concours ne peut pas se représenter dans le même volet.
10. Retourner le google form dûment rempli au plus tard le **16 janvier 2022 à 16:00**.
11. Le candidat devra obligatoirement être présent au dévoilement des finalistes, le **17 février 2022 en soirée**.
12. Le candidat devra obligatoirement être présent au Coquetel des candidats le **19 mars 2022**. L'événement se tiendra toute la journée. L'installation des kiosques débutera tôt le matin.
13. Une séance photo aura lieu en studio le 26 et/ou 27 janvier 2022.
14. Notre partenaire NousTv ira dans votre entreprise entre le **21 janvier et le 1^{er} mars 2022** afin de tourner un épisode de l'émission l'Entrepreneur.
15. Les gagnants seront dévoilés lors du Gala annuel RBC, en mai 2022, la participation sera obligatoire.

RÈGLEMENTS

16. Le gagnant du Coup de cœur SAE Centre-du-Québec sera déterminé par un vote au Coquetel des candidats et par un vote en ligne. Celui-ci se déroulera du 19 mars au 19 avril 2022. Les votes en présence lors du Coquetel des candidats valent dix (10) points, les votes en ligne un (1) seul.
17. Le candidat accepte que des photos ou des reportages en lien avec son entreprise où il apparaît soient publiés en s'inscrivant au concours et ce, sans demander aucune rémunération en contrepartie.
18. Le pointage de chacun des candidats ne sera pas divulgué.
19. Si le formulaire d'inscription n'est pas assez long, l'utilisation de pages supplémentaires n'est permise que pour les questions spécifiquement identifiées.
20. Le lauréat aura jusqu'au **1^{er} janvier 2024** pour réclamer ses prix (produits et services). Les modalités identifiées par chacun des partenaires prévalent.
21. Les finalistes seront déterminés par un comité de présélection. Ce comité est composé des membres du comité Élan, et un représentant du partenaire en titre. La grille de présélection est disponible en annexe. Cette sélection se fera selon une moyenne des scores individuels apposés par chaque membre du comité de présélection.
22. Les données financières des candidatures reçues seront utilisées dans le cadre de la présélection et seulement les principales données seront transmises au jury (par exemple chiffre d'affaires, ratio de dette/équité, ratio de fonds de roulement, % BAIIA et autres ratios jugés pertinents).
23. Les finalistes seront avisés s'ils sont retenus le vendredi **21 janvier 2022**.
24. Un Jury externe à la Jeune Chambre déterminera les gagnants des bourses ÉLAN et Micro-entreprise. Le jury sera composé d'un minimum de 5 personnes et d'un maximum de 11. Le jury peut comprendre des anciens présidents de la JCCD, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du concours, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du Gala annuel, un représentant de la dernière entreprise gagnante du concours et toute autre personne jugée pertinente. Ces personnes ne doivent pas faire partie du comité organisateur du concours, ni du conseil d'administration de la JCCD. Les membres du jury devront, de plus, signer une déclaration de conflits d'intérêts.
25. Un Jury externe à la Jeune Chambre déterminera le gagnant de la bourse Startup. Le jury sera composé d'un minimum de 3 personnes. Le jury comprendra un ancien président de la JCCD, un représentant de l'entreprise qui est présentateur en titre du concours, et un représentant de l'entreprise qui est présentateur du prix. Les membres du jury devront signer une déclaration de conflits d'intérêts.
26. L'entreprise ne doit pas subir de changement de contrôle durant la durée du concours, à défaut de quoi, la candidature pourra être rejetée.
27. **Préparez les documents suivants avant de remplir votre formulaire** : Copie de votre permis de conduire / Curriculum vitae / Les plus récents états financiers (pour les entreprises individuelles, fournir au minimum un bilan et un état des résultats) / Chiffre d'affaires prévu pour la prochaine année (vous pouvez faire un résumé du budget de votre entreprise pour la prochaine année, ou joindre une copie de votre budget)

ANNEXE

MISSION ET OBJECTIF

La grille suivante sera utilisée afin de déterminer les finalistes. Le comité de pré sélection utilisera celle-ci dans le cadre d'une analyse qui sera faite de manière individuelle. Les finalistes seront déterminés par une moyenne des résultats:

- Qualité du dossier /10
- Connaissance du marché et de la concurrence / 10
- L'effet wow du produit et de l'entrepreneur/ 10
- Impact dans la MRC de Drummond /20
- Impact de la visibilité sur l'entreprise /20

Les notes suivantes seront octroyées par CAE Drummond, partenaire en titre du Concours ÉLAN CAE Drummond

- Viabilité financière /15
- Impact du prix sur l'entreprise, ou son projet /15

PARTENAIRES EN TITRE



PARTENAIRES DES PRIX



PARTENAIRES OR



Sébastien Schneeberger
Député de Drummond-Bois-Francis



PARTENAIRES ARGENT



PARTENAIRES BRONZE



MERCI À NOS GRANDS PARTENAIRES



CONCOURS
ENTREPRENEURIAL
ELAN CAE DRUMMOND



**Jeune
Chambre**
de Drummond